

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

Le titulaire du diplôme d'études supérieures en management de l'ISC Paris est opérationnel et polyvalent, doté de compétences généralistes en gestion et en management. Il peut exercer des activités d'organisation, de gestion en lien avec la Direction générale et évoluer rapidement vers des postes avec des responsabilités accrues, dans des PME/PMI ou au sein de grandes entreprises, y compris dans un environnement international

Il est donc amené à exercer les activités suivantes :

- Organisation des activités de l'entreprise
- Développement et Pilotage de l'activité commerciale et marketing de l'entreprise
- Contrôle et reporting des activités et des résultats
- Management d'équipe et gestion de projets

2. Référentiel de compétences

a. Compétences transversales

- S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques pour soutenir les nouveaux modèles économiques et les nouveaux métiers
 - o Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines
 - o Utiliser de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs
- Analyser les données pour la prise de décision managériale et stratégique
 - o Participer à l'élaboration du plan stratégique de l'entreprise, en lien avec le comité de direction
 - o Participer à l'élaboration du business plan
 - o Participer à l'élaboration des budgets annuels de l'entreprise
 - o Coordonner l'activité des différents services avec le comité de direction
 - o Assurer la gestion administrative, sociale et humaine des salariés
- Recueillir, synthétiser et diffuser les connaissances à travers les formes écrites et orales pour une communication fluide et efficace
 - o Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - o Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Respecter les principes d'éthiques et environnementales pour un politique de fonctionnement responsable
 - o Respecter les principes d'éthique pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - o Intégrer une réflexion de responsabilité environnementale dans la prise de décisions
 - o Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - o S'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Appliquer des techniques et outils en gestion pour encadrer les projets
 - o Appliquer des techniques et outils en gestion.
 - o Contrôler le respect des règles, pratiques et normes.
 - o Recueillir et exploiter les données afin de les analyser

b. Compétences spécifiques

- Développer et piloter l'activité commerciale et marketing de l'entreprise pour un positionnement et communication optimal
 - o Détecter et proposer des opportunités de développement
 - o Animer et suivre l'activité commerciale
 - o Définir et mettre en œuvre une politique de gestion de la relation client
 - o Définir et mettre en œuvre une politique de marketing, communication produit /service
- Manager des équipes et gérer des projets pour l'avancement opérationnel
 - o Constituer, organiser et animer une équipe
 - o Prévenir et gérer les conflits
 - o Mettre en œuvre un projet dans le respect des enjeux de qualité/coût/délais
 - o Animer des réunions.
- Contrôler les activités au fil du temps pour fournir des rapports réguliers et détaillés
 - o Contrôler le respect de l'application des processus internes et normes de qualité

- Structurer, consolider les informations comptables et budgétaires
- Suivre la comptabilité générale ou analytique
- Mettre en place des outils de contrôle d'activité et d'aide à la décision
- Réaliser des études financières.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Exemple d'évaluation :

- Projets de fin d'études - rédaction et défense d'un business plan
- Mise en situation professionnelle,
- Etudes de cas dans le cadre d'un examen individuel ou collectif
- Rapport écrit et soutenance orale décrivant une problématique managériale
- Business Game
- Réalisation d'une étude de marché

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 ECTS.